

CHRONIQUE.

Souscription à la Revue Africaine. — Nous lisons dans le procès-verbal de la séance du 26 octobre dernier du Conseil général de la province d'Oran :

« Art. 13. — Abonnements à la *Revue Africaine*, 98 francs, même crédit qu'en 1864 ; les conclusions de la commission ne peuvent qu'être conformes aux propositions de M. le préfet. »

« La Commission en propose l'adoption. »

« Adopté. »

Nous nous empressons d'exprimer toute notre reconnaissance à M. le préfet d'Oran et au Conseil général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu accorder à notre *Revue*. Si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est que nous avons ignoré jusqu'ici que ces allocations eussent été accordées ; nous ne l'avons appris que très-tardivement, au moins pour 1864, et en parcourant par hasard un numéro d'un journal d'Oran.

TIPASA. — Nous apprenons, par une lettre de M. Trémaux, que cet honorable propriétaire s'occupe de faire déblayer la fontaine romaine que nous avons mise au jour, dans ces intéressantes ruines, il y a quelques années, mais que l'action périodique des pluies hivernales avait de nouveau cachée sous des alluvions. C'est à cet endroit qu'on avait découvert une belle statue en marbre blanc, dont nous n'avons pu voir que quelques débris, une personne de Marengo l'ayant fait tailler pour en fabriquer un bénitier, quelque temps avant notre arrivée sur le terrain des ruines.

Par les soins de M. Trémaux, les beaux sarcophages en marbre blanc, ornés de sculptures, trouvés naguère à Tipasa ont été déposés en lieu sûr et à l'abri des atteintes de nos modernes iconoclastes.

OUED-DOUKARA. — Notre honorable confrère, M. l'ingénieur de Rougemont, nous écrit la lettre suivante, à la date du 7 janvier 1865.

A mon dernier voyage sur la route Malakoff, qui a eu lieu ce matin, M. Moulin, propriétaire d'une auberge située au bord du chemin, un peu au-delà du point où il est traversé par l'oued Afroun, m'a remis un fragment d'une inscription romaine et un fragment d'une inscription arabe, trouvés sur le petit monticule formant cap sur la mer, un peu plus loin que l'oued Doukara. Vous connaissez ce point, car vous êtes allé y visiter des espèces de citernes que je crois plutôt être des *columbarium*, ce propriétaire m'ayant dit y avoir trouvé des ossements dans des petites niches pratiquées dans les murs (1).

De plus, ce brave colon m'a mené voir une inscription dont j'ai pris copie, ainsi que de la disposition de la pierre où elle est gravée et qui me paraît avoir fait partie du chambranle supérieur d'une porte, car on voit le trou destiné à recevoir le gond supérieur de la porte, qui est très-bien conservé et a 10 centimètres de profondeur; la pierre a été creusée pour assurer le mouvement de la porte, et la partie inférieure formant saillie en recevait le battant. Les caractères sont grêles et mal gravés; ils sont cependant bien lisibles; la pierre elle-même, qui provient des carrières voisines, est un calcaire sableux très-grossier et qui a été attaqué par les influences atmosphériques: elle se trouvait à demi enterrée dans le sol et l'inscription était cachée dans la terre, ce qui l'a sans doute préservée.

Le propriétaire m'a promis de mettre de côté toutes les pierres portant une inscription. Il m'a aussi remis un bronze que je vous envoie également et que je crois être un Antonin. J'oubliais de vous dire que la pierre a été trouvée presque au sommet du petit monticule dont je vous ai parlé plus haut.

Tout à vous,

E. DE ROUGEMONT.

Je vous envoie, en même temps, quelques médailles colligées à votre intention.

Voici les deux épigraphes mentionnées dans la lettre ci-dessus :
La première, dont M. de Rougemont a fait présent au musée, offre

(1) Les citernes dont M. Berbrugger a parlé, dans son article *Archéologie des environs d'Icosium* (Alger), se trouvent un peu plus à l'ouest, à Ras-El-Feurn. V. *Rev. Afr.*, T. 5^e, p. 251.) — *Note de la Réd.*

ce fragment sur un débris de plaquette de marbre blanc, mesurant 0^m 13 c. sur 0^m 10 c. 1/2, avec une épaisseur de 0^m 04 c.

.....
 S. SOLACIO
 ITVTVS
 XXV M

Il semble, d'après l'irrégularité des tranches, que ce fragment représente la partie centrale d'une épitaphe qui aurait été brisée tout autour.

La forme de l'A de la première ligne est assez remarquable : les deux diagonales qui le composent sont réunies à angle très-aigu ; la barre intérieure s'incline vers la droite et une petite barre horizontale couronne la tête de la lettre. Tandis que la diagonale de droite, grasse, profonde et rectiligne, se maintient dans les limites de la ligne d'écriture, celle de gauche, très-déliée et entamant à peine le marbre, descend en serpentant jusque dans la concavité du premier V de la deuxième ligne. Cet appendice inférieur double ainsi la hauteur de la lettre.

Outre la difficulté de rétablir un texte auquel il manque le haut, le bas et les côtés, le seul mot entier qui se présente ici à l'examen est de nature fort équivoque : circonscrit entre deux signes séparatifs, Solacio (pour Solatio, probablement) est-il au datif ou au nominatif ? Car on dit Solatio, Solationis et Solatium, Solatii. Il y a là une énigme dont nous ne nous arrêtons pas à chercher le mot. Quant à la 2^e ligne, on peut supposer que le nom incomplet qu'on y lit est Restitutus.

La troisième ligne est incomplète, mais non douteuse : elle offre l'âge du défunt, placé entre deux signes séparatifs. Restitutus était donc mort à 25 ans ; les mois qu'il avait vécu en sus devaient aussi se trouver indiqués, à ce que l'on peut présumer d'après l'amorce supérieure du M qui suit le nombre XXV.

La deuxième inscription, mentionnée par M. de Rougemont et restée sur le terrain, est ainsi conçue :

IN NOMINE I.....

Le linteau, sur lequel on lit ce fragment entre deux filets, est brisé à droite ; il est haut de 0^m 20 c. et large de 0^m 70 ; dans ce qui

subsiste. On a vu comment M. de Rougemont établit avec raison que ce débris a fait partie d'un dessus de porte.

Ajoutons que l'épigraphe a une apparence chrétienne, ce qui fait penser que le lieu où on l'a trouvée pourrait bien être celui où j'ai signalé les vestiges d'une petite basilique analogue par sa forme et ses dimensions, à celle de Januarius, à Sidi-Féruche (V. Rev. Afr. T. 5, p. 251).

Le type des lettres corrobore cette conjecture : ainsi les diagonales qui unissent les deux montants de N au lieu de s'y rattacher par les extrémités supérieure et inférieure, s'y insèrent par le milieu, formant avec eux des angles obtus au lieu des angles droits du type normal. Les quatre jambages de M sont deux grandes diagonales extérieures et deux intérieures moitié plus petites. Ces formes caractérisent une basse époque, celle où le christianisme était à peu près général en Afrique, au moins dans les villes.

Au fragment d'inscription romaine donné par M. de Rougemont il faut joindre un débris de *Mchahed* ou stèle funéraire arabe, où on peut lire encore une partie de la profession de foi musulmane, et qui a été trouvé au même endroit.

Le colon à qui notre honorable collègue a dû ces objets et ces renseignements lui a remis aussi un grand bronze recueilli dans les mêmes ruines. C'est un Antonin avec le revers *Annona Augusti*; on y voit l'abondance debout, regardant à droite, tenant deux épis et la corne d'Amalthée; à ses pieds, à gauche, le *modius* (boisseau) rempli d'épis; à droite, un vaisseau.

Cette médaille a été frappée entre les années 140 et 143 de J. C.

Elle fournit l'occasion de rappeler que, jadis, un des vétérans en garnison à la Pointe-Pescade, avait trouvé, à peu près au même endroit, une vingtaine de grands bronzes d'Antonin, Marc Aurèle et des deux Faustines, tous parfaitement conservés et couverts d'une belle patine. On ne pouvait pas dire que ce fussent des pièces rares, mais c'étaient assurément de magnifiques exemplaires de collection que j'aurais bien voulu acquérir pour notre musée; par malheur, le brave soldat avait pour sa trouvaille un attachement presque superstitieux et il ne voulut pas consentir à s'en défaire. Je patientais, néanmoins, comptant sur un de ces moments de gêne, que la modique paye de vétéran permettait de supposer, pour l'amener à se relâcher de sa passion numismatique; mais je m'aperçus un jour que la douane l'avait relevé de son poste et qu'il était retourné en France emportant son petit trésor.

Au don de la médaille qui m'a conduit à cette digression, M. de Rougemont ajoute celui de deux autres pièces du haut Empire trop frustes pour être déterminées avec certitude, et de huit pièces européennes, modernes, recueillies sur divers points.

AUZIA (Aumale). — M. E. Mercier fils nous adresse l'inscription ci-dessous avec les détails qui la suivent :

D M S
CORNELIA AVC
P.V.A XXVII
FLAVIVS ROG

Dimensions de la pierre : hauteur totale, 0^m 60 ; largeur 0^m 32 ; hauteur des lettres, 25 millimètres.

L'épigraphie est gravée sur une pierre carrée, dans un cadre à moulures sous un fronton triangulaire timbré d'un cœur, d'un relief de 0^m 02 c. et surmonté d'un buste, en ronde bosse, trop fruste pour qu'on essaie de le caractériser.

Cette inscription tumulaire, que je crois inédite, se trouvait enclavée dans un mur, chez le sieur Bonneau, charpentier : la face écrite était tournée en dehors et occupait le fond d'une cheminée aujourd'hui démolie.

Le document complet devait comprendre quatre lignes, mais la dernière a été complètement usée par le frottement des bûches et l'action du feu. Les autres sont fort lisibles, sauf en ce qui concerne la lettre qui précède *Flavius*, à la quatrième ligne. Le mot final de cette même ligne, que je crois être Rog., présente des difficultés de lecture.... (1).

Veuillez agréer, etc.

E. MERCIER FILS.

SUITE DE L'HISTOIRE D'UN CHAPITEAU DE RUSGUNIA. — Nous avons donné dans notre dernier numéro, p. 375, l'histoire d'un chapiteau de Rusgunia, récemment acquis par le musée d'Alger, et nous avons essayé d'expliquer le sujet évidemment chrétien qui s'y trouve sculpté. Des renseignements supplémentaires, dûs au très-érudit M. Victor Berard, un des fondateurs de notre société histo-

(1) Nous traduisons ainsi ce document : « Aux Dieux mânes ! Cornélia Augusta (?) a vécu pieusement 27 ans.... Flavius Rogatus.... lui a élevé ce monument. » — N. de la R.

rique, nous obligent à revenir sur ce sujet. A vrai dire, malgré ce plus ample informé, nous restons toujours en présence d'une énigme ; seulement, il se trouve que celle-ci appartient plutôt au moyen-âge qu'à l'antiquité. Elle n'est guère plus compréhensible d'ailleurs.

En somme, les pièces produites au litige par M. Berard, et que nous allons exposer, établissent — et ceci sans aucun doute possible — que le sujet représenté sur notre chapiteau est celui qui avait été adopté par les frères mineurs de St-François, pour leur servir en quelque sorte d'armoiries et qu'ils ont placé aux frontispices de leurs livres et jusque sur les pots de leurs pharmacies. On va voir que l'identité est complète et n'admet pas de contestation.

Or, cet ordre est une création des premières années du treizième siècle ; il ne faut donc plus aller chercher nos explications dans l'antiquité.

Pour revenir aux armoiries franciscaines sculptées sur notre chapiteau, disons que sur un vase de pharmacie en forme de calice, appartenant à M. Fabre, directeur du domaine, et sur lequel on lit l'étiquette

C. F. BORRAGINIS

— qui indique sans doute quelque préparation de bourrache — on voit :

Une haute croix latine dont la branche supérieure est moins grande que les latérales et forme un intermédiaire entre la croix ordinaire et celle en *tau* ; à gauche de ladite, sinistrochère revêtu d'une manche, issant d'un nuage, passant à droite devant le montant de la croix et exhibant un stigmaté au milieu de sa main ouverte.

A droite de la même croix, dextrochère nu, issant aussi d'un nuage, passant à gauche devant l'autre bras, les deux se croisant à la manière des branches de la lettre X. La main est ouverte avec les doigts écartés, mais il n'y a pas trace de stigmates.

Ce même sujet est répété au titre d'un *Compendium theologiae*, de 1750 et sur celui d'un *Breviarium romanum* de 1773 (*pars hiemalis*), à l'usage des frères mineurs de St-François.

Sur le *Compendium*, les branches de la croix sont égales ; une couronne d'épines surmonte l'écusson et il y a des stigmates aux deux mains.

Sur le *Breviarium*, la branche supérieure de la croix est moins grande que les latérales et on lit, au-dessus de la couronne d'épines : Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini.

En outre, l'écusson est ici accompagné de tous les instruments et accessoires de la passion : clous, dés, échelle, lance, suaire, etc.

On voit que, malgré quelques variantes ou additions, le fond du sujet reste le même et qu'il a pour motif une croix et deux bras aux mains stigmatisées se croisant à angle droit.

Mais comment ce symbole des Franciscains, qui ne peut remonter au-delà des premières années du treizième siècle, se trouve-t-il sur notre chapiteau apporté de Rusgünia, lieux abandonnés depuis les temps antiques. En admettant même qu'il eût été recueilli à Alger, nous ne serions guère plus avancés, car l'histoire ne signale ici aucun établissement de St-François à qui on le puisse attribuer. Elle ne connaît de Franciscains, dans l'Afrique du nord, qu'à Fez qui a eu sa suite d'évêques, dont on a pu voir les touchantes annales dans cette Revue, tomes 2, 3 et 4 de la collection. Certes, des livres, des vases ou autres objets de peu de poids et non encombrants ont pu être transportés facilement du Maroc en Algérie, mais non un lourd et embarrassant chapiteau de marbre. Cependant, le désir de soustraire un signe religieux, vénéré aux profanations d'infidèles barbares a pu amener à opérer ce transport ; à moins que ce ne soit quelqu'un de ces membres d'architecture que l'Italie envoyait tout sculptés au dehors et qu'un corsaire algérien aurait saisi au passage.

En tous cas, voici le problème sous sa nouvelle face : au lecteur de décider si nos explications sont acceptables ou s'il y a lieu d'en proposer de plus satisfaisantes.

ECU D'OR DE JEANNE LA FOLLE ET DE CHARLES-QUINT. — Un ancien ministre de la justice de S. M. catholique, Don José Garcia de la Torre, avait réuni une magnifique collection numismatique espagnole de toutes les époques, dont un antiquaire français, Joseph Gaillard, a rédigé le catalogue qui a paru à Madrid en 1852. On voit par cette publication que les monnaies provinciales du moyen âge et de la Renaissance sont rares, même en Espagne ; car le nombre de celles qui y sont expliquées est relativement peu considérable.

Nous n'y trouvons point, par exemple, un écu d'or que la bibliothèque-musée d'Alger a acquis tout récemment et que nous

allons décrire, parce qu'il joint à la rareté l'avantage d'être à fleur de coin.

La pièce, d'un diamètre de 28 millimètres, présente à l'avers, entre deux grenetis, une légende circulaire ainsi conçue :

† IOANA : ET : KARLS : DEI : GRA : RA : R : AR :

Jeanne et Charles, par la grâce de Dieu, Reine et Roi des Aragonais.

Dans le champ, profils affrontés de la Reine et du Roi. Entre les deux têtes, à hauteur de la partie moyenne du nez, très-petit globule au-dessous duquel on lit la majuscule C., accompagnée d'un point en relief.

Revers. — Légende circulaire ainsi conçue entre deux grenetis :

† ARGONVM : VALENCIE : VAR : SICILIE : C

Faut-il lire ? « Aragonum, Valenciae, Barcinonae (le V et le R se confondent souvent en espagnol), Siciliae Comes. » Il y a ici matière à quelque doute.

Dans le champ, l'écu vergeté d'Aragon sous une couronne, entre un 4 (?) et un S. Le premier caractère n'est guère qu'à l'état d'amorce.

SUR LE MOT *dobla*. — A la page 339 du précédent numéro, note première, le traducteur du récit indigène sur l'expédition d'O'Reilly a rendu d'inspiration par notre mot *mitraille*, cette expression franque qui ne se rencontre naturellement pas dans les lexiques ordinaires. Par le fait, il a serré la véritable explication d'assez près, ainsi qu'on va le voir par le paragraphe ci-dessous emprunté à un dictionnaire militaire, turc-arabe, manuscrit dont malheureusement la bibliothèque d'Alger ne possède que la lettre *Ba*, plus quelques lignes de la fin de l'article *Alif*.

Voici le paragraphe dont il s'agit :

بیسکای کورة صغيرة من حديد غلظها مثل بيض الدجاجة فيعامر
به المدافع وهو الذي يسمى دوبلى

Biscaïen. — Petit boulet de fer du calibre d'un œuf de poule dont on charge les canons. C'est celui qu'on appelle *dobla*.

Le fragment de dictionnaire militaire manuscrit, auquel nous empruntons cette citation, est de format in-folio, d'une écriture

maugrebine fort nette, sinon élégante. Le titre, *lettre B*, en or, et la vignette, vert, argent et rouge, qui l'accompagne, sont en papier découpé et collé en tête du feuillet.

Cela marque bien la décadence de la calligraphie musulmane.

RÉFÉRENCES NUMISMATIQUES. — Nous avons trop souvent l'occasion de citer des ouvrages de numismatique dans ce recueil pour qu'il n'y ait pas nécessité d'abrégé, autant que possible, les références de cette nature. Nous allons donc donner, une fois pour toutes, la liste des différents auteurs que nous devons suivre, selon les diverses catégories de médailles, ce sont :

1° Muller. Numismatique de l'ancienne Afrique. 3 vol. in-4°. Copenhague, 1862.

2° Henry Cohen. Description des monnaies de la république romaine. In-8°. Paris, 1858.

3° Riccio. Le monete delle antiche famiglie di Roma. In-4°. Napoli. 1843.

4° H. Cohen. Description historique des monnaies impériales romaines. 6 vol. in-8°. Paris, 1859.

5° Sabatier. Description générale des monnaies Byzantines. 2 vol. in-8°. Paris, 1862.

6° Mionnet. Description des médailles grecques et romaines. 18 vol. in-8°, avec planches et atlas. Paris, 1806 à 1822, etc. La bibliothèque d'Alger ne possède que les onze premiers volumes de cette œuvre numismatique qui comprend, outre les suites africaines, consulaires, impériales et byzantines, celles qui sont relatives aux peuples, rois et villes.

Moyennant ces explications, nous pourrions désormais abréger beaucoup, et sans inconvénient, nos citations numismatiques, par l'emploi des abréviations suivantes :

- | | |
|----------------|---|
| 1° M. — N. a. | C'est-à-dire, Muller. Numismatique africaine. |
| 2° C. — N. r. | — Cohen. Numismatique républicaine. |
| 3° R. — N. f. | — Riccio. Numismatique familiale. |
| 4° C. — N. i. | — Cohen. Numismatique impériale. |
| 5° S. — N. b. | — Sabatier. Numismatique byzantine. |
| 6° Mi. — N. p. | — Mionnet. Numismatique des peuples. |

CASTELLUM MASTARENSE (Beni Ziad). — Sur un des contreforts du Chettaba, entre Constantine et Mila, près de la route qui relie ces deux villes, au milieu des jardins des Beni Ziad, sont les

ruines de Mastar dans lesquelles ont été trouvées les quatre médailles suivantes que le musée d'Alger doit à la libéralité de M. Cherbonneau :

1° Valens (364-378), avec le revers « *Securitas Reipublicae.* »

2° Claude 2° (268-270), avec le revers « *Consecratio.* »

Cette médaille (N° 49 de Cohen) a été frappée après la mort de Claude le Gothique, ainsi que d'autres où cette circonstance est indiquée par l'emploi des mots *Divus* et *Consecratio*.

Les deux autres médailles, également du Bas-Empire, sont trop frustes pour être déterminées. Leur module est celui de la petite pièce de cuivre appelée *pentanummia*.

CASTELLUM SUFEVARITANUM (Sedjar). — Dans les ruines romaines de ce nom, sur un terrain appartenant à M le général Morris, on a trouvé deux médailles antiques d'une remarquable conservation dont M. Cherbonneau a fait don au musée d'Alger, ce sont :

1° Un moyen bronze de Caracalla (214-217) ; au revers, la valeur casquée debout.

Médaille décrite par Cohen (3.435, n° 520).

2° Un petit bronze quinaire de Gratianus (374-383).

D. n. Gratianus, p., f., aug. Son buste diadémé, à droite, avec le paludamentum (1).

R. *Vot. x mult. xx* (décrit dans Cohen (VI 438, n° 70). Seulement, cet auteur n'indique pas à l'exergue les lettres S M K B.

La médaille de Caracalla a été frappée en 210 ; celle de Gratianus n'a pas d'indication qui permette d'en préciser la date.

Dans le numéro précédent (p. 389), nous avons parlé déjà des médailles de Sufevar (on a imprimé alors *Suferar*, par erreur), à propos d'un autre don de M. Cherbonneau. Parmi les dix médailles, alors décrites, il y en avait une en argent, également de Caracalla, on se le rappelle, dont la légende, au revers, différait très-peu du moyen bronze ci-dessus.

Les ruines du Castellum se trouvent dans le Djebel Sedjar, au S.-O. de Constantine.

KALAMA (Guelma). — Les médailles suivantes provenant de cette

(1) Paludamentum, selon Rich, manteau militaire que les généraux et les officiers supérieurs portaient par dessus leur armure.

localité ou des environs, ont été données également au musée, par M. Cherbonneau.

1° Constantin le Grand (305-337), avec ce revers : Imp. Constantinus Max. Aug. (Imperator Constantinus, Maximus, Augustus), son buste, à droite, avec le casque lauré et la couronne.

R. *Victoriae laetae princ. perp.* Deux victoires, debout, posant sur un autel un bouclier sur lequel celle qui est placée à gauche a écrit VOT. P. R., à l'exergue les lettres P T (?)

Cet exemplaire tient de ceux décrits par Coh. (VI. 165) sous les n° de 513 à 517, mais n'est exactement conforme à aucun d'eux. Le buste et les figures y ont plus de relief que dans les autres médailles de l'époque.

2° Constantin le Jeune (337-340) :

Constantinus Jun. Nob. C. (Constantinus Junior, Nobilis Caesar). Son buste lauré, à droite, avec le paludament.

R. — *Gloria exercitus.* Deux soldats casqués, debout en regard, tenant chacun une haste et appuyés sur leurs boucliers ; entre eux deux enseignes militaires. A l'exergue, *Consp.*, la dernière lettre ayant la forme grecque (V. Coh. VI, 233, n° 139). Exemplaire d'une conservation parfaite.

3° Constantin 1^{er}, le Grand. Exemplaire assez fruste, avec le revers *Jovi conservatori.* (Coh. VI, 140, etc., n° de 329 à 352).

4° et 5° Petits bronzes du Bas-empire, trop frustes pour pouvoir être déterminés avec plus de précision.

6° Théodose II (408-450) :

D. n. Theodosius, F. Aug. (Dominus noster Theodosius Felix Augustus), son buste diadémé, à droite.

R. — *Victoria Augg.* Victoire debout, à gauche, tenant la couronne et le globe ; à l'exergue, *cora.* (S. 1.118, n° 30).

7° à 16° Dix petits bronzes du Bas-empire, frustes.

17° Pièce moderne, en cuivre, du module d'un liard.

En légende circulaire : Otto Imperator ; dans le champ, autour d'une rosace centrale, les lettres A L I V D formant monogramme.

R. — Personnage debout, de face, nimbé, ayant un globe dans la main gauche, et à droite un objet triangulaire au niveau de la tête. Autour, en légende : Petrus Sanctus.

Cette pièce appartient à un des quatre empereurs du nom d'Othon qui ont régné sur l'Allemagne. Cependant, il paraît assez probable que c'est à Othon IV, qui occupa le trône impérial de

1208 à 1218, celui qui fut battu à Bouvines par notre Philippe Auguste, en 1214.

18° Liard de Louis XVI. Il ne faut pas s'étonner de trouver si souvent des pièces européennes modernes mêlées ici aux médailles romaines : les transactions commerciales et surtout les vols incessants faits par les corsaires algériens sur les chrétiens pendant trois siècles et plus, ont versé une immense quantité de nos monnaies dans ce pays.

Aux environs de Guelma.

18° Constantin 1^{er} le Grand (305-337) :

Au revers, Gloria exercitus, mais une seule enseigne entre les deux soldats (C. n° 309).

19° Constance 2^e (337-362) :

Petit bronze à revers fruste.

20° Constance Galle (351-354) :

Au revers de Felix temporum reparatio.

21° Très-petit bronze épais, presque entièrement fruste.

Sigus (territoire des *Segnia*). — Des fouilles faites au mois de septembre 1864, dans les ruines de Sigus, par M. Cherbonneau ont amené la découverte de nombreux documents épigraphiques et de quelques médailles. Ces dernières, au nombre de huit et de petit bronze module du quinaire, et même au dessous, ont été données au musée d'Alger, par l'honorable découvreur. Toutes appartiennent à l'époque de Constantin le Grand ou de ses successeurs immédiats ; deux sont d'une assez bonne conservation.

CIRTA (Constantine) et ses environs. — Onze petits bronzes du Bas-empire, époque de Constantin ou de ses successeurs immédiats, trouvés dans cette localité ou aux alentours, ont été donnés à notre musée par M. Cherbonneau, qui y a joint un rebia boudjou (argent) et deux khamsa draham (cuivre d'Alger), ainsi que deux fells de Tunis, l'un ancien et l'autre de l'an de l'hégire 1171.

M. Cherbonneau a fait hommage en outre de 43 autres médailles provenant de diverses localités de la province de l'est, sur lesquelles on compte — comme plus ou moins conservées — trois Africaines de Carthage, un grand bronze de Marc-Aurèle et onze moyens ou petits bronzes du IV^e siècle.

CHERCHEL (Caesarea). — Dans les premiers jours du mois d'oc-

tobre dernier, on a changé la porte du cimetière de Cherchel et on a placé deux fûts de colonnes romaines à l'entrée, pour servir de chasse-roues. Un de ces tronçons est en granit et l'autre en marbre légèrement bleuâtre : ils se trouvaient, groupés, avec d'autres, sur la place de la promenade, non loin du palmier, et portaient les numéros 15 et 19 en très-grands chiffres qui y avaient été peints par les soins de la commune. Celle-ci a également employé d'autres tronçons antiques, en granit, comme chasse-roues à l'angle de plusieurs rues.

Nous supposons que, dans l'origine, lorsqu'on a réuni, inventorié et numéroté ces restes antiques, ce n'était pas avec l'intention de leur donner une destination semblable.

Nous avons appris en même temps qu'on avait été sur le point de démolir entièrement le second massif de maçonnerie des ruines de la rue du Centre. Mais ici, c'était le fait d'un particulier qui a eu le bon goût de suspendre son œuvre de destruction aux premières observations qui lui ont été faites à ce sujet par un ami de l'antiquité. C'était d'ailleurs avec le but louable d'arriver à l'érection d'une église sur cet emplacement.

Ici, nous sommes amené à entrer dans quelques détails.

L'antique Caesarea, dont Cherchel occupe une partie de l'enceinte, avait trois palais des Thermes : le principal, celui qui a donné les belles statues qu'on admire dans le musée de cette ville et à Alger, lors de la prise de possession, en 1840, annonçait par ses énormes ruines un vaste édifice de 108 mètres, au moins, de façade, compris entre la porte de Ténès et la mer, en dedans du rempart arabe. Un autre, situé aussi contre ce rempart mais en dehors et du côté opposé, à droite de la route, en sortant par la porte d'Alger, a des massifs qui s'élèvent encore à une grande hauteur, bien que pour régulariser la forme du champ de manœuvre qui s'étend entre cet édifice et la mer, on ait fortement entamé ces ruines. Enfin, au milieu même de Cherchel, à l'extrémité sud de la rue du Centre, à l'intersection de cette rue avec celle du Caire, on voyait, au début de l'occupation française, des massifs imposants de maçonnerie, pieds-droits de voûtes écroulées. A défaut de la connaissance de l'architecture romaine, civile ou publique, la moindre habitude des monuments antiques, indiquait que celui-ci était un troisième palais des Thermes. C'est aussi sous ce titre que M. l'architecte Ravoisié le désigne sur son plan archéologique de Cherchel où il est marqué par la lettre E.

Lorsque nous l'avons visité, pour la première fois, au mois d'avril 1840, il y avait, contre un des pieds-droits, une partie considérable de frise en marbre blanc, et d'autres fragments de même nature gisaient çà et là dans l'herbe, car alors chaque maison de Cherchel avait son jardin.

Nous allons maintenant reproduire ci-après un passage d'une demande adressée à l'autorité préfectorale par M. Beaujan, officier comptable, la personne dont nous parlions tout-à-l'heure; les détails que contient ce document touchent par plusieurs points à une intéressante question d'archéologie locale :

« A l'intersection des rues du Caire et du Centre de la ville de Cherchel, on voit des piliers et des parcelles de mur d'un monument ancien. Ayant dû faire creuser des fondations sur une longueur d'environ 16 mètres, sur la rue du Centre, j'ai retrouvé à une profondeur qui varie entre 0^m 50 à 0^m 80 le reste de ces murs. Cela m'a permis de dresser le plan numéro 1, ci-joint, que je garantis sans erreur matérielle (1). »

« La longueur intérieure du monument est de 33^m 50, plutôt plus que moins; sa plus grande largeur, toujours à l'intérieur, de 12^m 75 et de 7 mètres dans sa partie la plus étroite. Tout l'intérieur a donc une surface de 350 mètres environ. Les piliers A A sont à l'extérieur, les six autres B B sont à l'intérieur. Tous ces piliers dont trois ont encore, à 6 mètres au-dessus du sol actuel, des restes d'entablement — ont dû supporter les arcades sur lesquelles la voûte du monument était appuyée. »

« La porte principale E avait plus de 4 mètres de largeur. »

« Les demi-cercles C C ont dû recevoir des statues. »

« A hauteur du sol actuel, le sommet d'une petite voûte apparaissait dans le pilier B'; y ayant fait fouiller, j'ai trouvé ce pilier ouvert dans toute sa longueur; et, à 2^m 40 de profondeur,

(1) Nous avons reçu communication de la copie des plans numéros 2 et 3 joints à la demande de M. Beaujan, mais le numéro 1 nous manque. Il est amplement suppléé, du reste, par ceux de M. Ravoisié, planches 21, 22, 35 et 36 de la section des *Beaux-arts, architecture et sculpture*, dans l'œuvre de la Commission scientifique de l'Algérie. Les documents produits par cet habile architecte archéologue, d'après des fouilles faites sous ses yeux et sous sa direction, établissent sans aucun doute possible, que les grandes ruines de la rue du Centre sont bien celles d'un palais des Thermes. — *N. de la Réd.*

un dallage. C'était une porte latérale D D. La surface des dalles fortement usée témoigne qu'un grand nombre de personnes y ont passé. »

« A la limite D intérieure, commence une mosaïque assez commune qui doit former tout le sol de l'édifice. »

« A la limite D extérieure, après une interruption d'un mètre qui servait sans doute de palier, le passage continue dans la direction F et annonce une voie souterraine. Était-ce un passage secret servant aux chrétiens pendant les persécutions ? Je ne puis le préciser n'ayant pu fouiller plus loin. »

Cette description de M. Beaujean est utile à connaître pour constater l'état actuel des ruines ; mais si son auteur avait eu sous les yeux le travail de M. Ravoisié, il n'aurait jamais pu supposer un seul instant que ces grandes ruines fussent celles d'une église.

Nous ne pouvons donc que renvoyer le lecteur aux dessins du savant architecte. On y trouvera, outre la partie décrite par M. Beaujean, les amorces d'autres pièces situées au sud et à l'ouest. Quand M. Ravoisié a fait ses études, le monument était plus complet qu'aujourd'hui et il n'avait autour de lui que des espèces de chaumières indigènes élevées seulement d'un rez-de-chaussée, chaumières vides alors d'habitants ; de sorte qu'à tous égards l'exploration architecturale et archéologique présentait bien plus de facilités qu'à présent.

Extrait du procès-verbal de la Séance annuelle du 20 janvier 1865.

Le retard apporté, involontairement, à la publication du numéro 48, nous permet d'indiquer ici sommairement les principaux résultats de la séance annuelle du 20 janvier 1865 en attendant que le numéro prochain en fasse connaître le procès-verbal circonstancié.

Nous suivrons dans cet extrait l'ordre du jour de la séance :

La séance est ouverte à 8 heures 1/4 du soir.

Rapports du Président et du Trésorier. — M. Berbrugger, qui occupe le fauteuil, donne lecture de son compte rendu de la situation morale et matérielle de la Société pendant l'année 1864 ; il lit également le rapport du Trésorier, ce dernier fonctionnaire ayant été empêché d'assister à la séance par une indisposition.

Il résulte de ces deux documents, qu'il s'est opéré, sous le double aspect, une amélioration considérable dans la situation de la Société : en ce qui concerne la partie financière, les recettes

sont aujourd'hui au niveau des dépenses et on a pu diminuer beaucoup un arriéré qui avait acquis une certaine importance.

Renouvellement partiel du bureau. — Aux termes des statuts, la Société avait à nommer, pour 1865, son président, ses deux vice-présidents et le trésorier dont les fonctions sont annuelles.

Voici le résultat du scrutin :

M. Berbrugger a été réélu *Président* ;

M. Bresnier a été réélu premier *Vice-Président* ;

M. Cherbonneau, *Secrétaire* a été promu *deuxième Vice-Président*, en remplacement de M. Brosselard, préfet d'Oran, passé, par suite de son éloignement d'Alger, dans la catégorie des membres honoraires ;

M. Bonnet a été ensuite choisi pour exercer les fonctions de *Secrétaire* à la place de M. Cherbonneau ;

M. Serpolet a été nommé *Secrétaire-adjoint*, en remplacement de M. Bonnet.

L'élection du Trésorier aura lieu dans la plus prochaine séance.

Le Bureau demeure donc ainsi composé pour l'année 1865.

MM. Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, *Président*.

Bresnier, professeur à la chaire d'Arabe d'Alger, *premier Vice-Président*.

Cherbonneau, directeur du collège impérial Arabe-Français, *deuxième Vice-Président*.

Bonnet, chef de bureau à la mairie, *Secrétaire*.

Serpolet, architecte-voyer, *Secrétaire-adjoint*.

Devoulx, conservateur des archives arabes du domaine, *Trésorier-archiviste*.

Amélioration dans le mode d'impression de la Revue africaine. — Il a été décidé, dans la même séance, qu'à partir du numéro 49 (janvier 1865), celui qui commence la neuvième année de cette publication, on emploierait pour l'impression un caractère neuf et d'un œil plus fort que l'ancien qui, usé et trop fin, fatiguait la vue et était l'objet de plaintes de la part de nos lecteurs, plaintes très-légitimes et dont la Société a dû tenir compte.

La séance a été levée à 10 heures du soir.

Pour les articles et faits divers non signés,

Le Président,

A. BERBRUGGER.

